



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

X.639

(10/96)

SÉRIE X: RÉSEAUX POUR DONNÉES ET
COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

Réseautage OSI et aspects systèmes – Efficacité

**Spécifications en mode connexion de base
des profils basés sur l'élément ROSE**

Recommandation UIT-T X.639

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE X
RÉSEAUX POUR DONNÉES ET COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

RÉSEAUX PUBLICS POUR DONNÉES	X.1–X.199
Services et fonctionnalités	X.1–X.19
Interfaces	X.20–X.49
Transmission, signalisation et commutation	X.50–X.89
Aspects réseau	X.90–X.149
Maintenance	X.150–X.179
Dispositions administratives	X.180–X.199
INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS	X.200–X.299
Modèle et notation	X.200–X.209
Définitions des services	X.210–X.219
Spécifications des protocoles en mode connexion	X.220–X.229
Spécifications des protocoles en mode sans connexion	X.230–X.239
Formulaires PICS	X.240–X.259
Identification des protocoles	X.260–X.269
Protocoles de sécurité	X.270–X.279
Objets gérés de couche	X.280–X.289
Tests de conformité	X.290–X.299
INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX	X.300–X.399
Généralités	X.300–X.349
Systèmes de transmission de données par satellite	X.350–X.399
SYSTÈMES DE MESSAGERIE	X.400–X.499
ANNUAIRE	X.500–X.599
RÉSEAUTAGE OSI ET ASPECTS SYSTÈMES	X.600–X.699
Réseautage	X.600–X.629
Efficacité	X.630–X.649
Dénomination, adressage et enregistrement	X.650–X.679
Notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)	X.680–X.699
GESTION OSI	X.700–X.799
Cadre général et architecture de la gestion-systèmes	X.700–X.709
Service et protocole de communication de gestion	X.710–X.719
Structure de l'information de gestion	X.720–X.729
Fonctions de gestion	X.730–X.799
SÉCURITÉ	X.800–X.849
APPLICATIONS OSI	X.850–X.899
Engagement, concomitance et rétablissement	X.850–X.859
Traitement transactionnel	X.860–X.879
Opérations distantes	X.880–X.899
TRAITEMENT OUVERT RÉPARTI	X.900–X.999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1^{er}-12 mars 1993).

La Recommandation UIT-T X.639, que l'on doit à la Commission d'études 7 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvée le 5 octobre 1996 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1997

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

		<i>Page</i>
1	Domaine d'application.....	1
	1.1 Généralités	1
	1.2 Schéma général.....	1
2	Références normatives	1
	2.1 Recommandations UIT-T Normes internationales identiques	2
	2.2 Paires de Recommandations UIT-T Normes internationales équivalentes par leur contenu technique.....	2
	2.3 Références additionnelles	2
3	Définitions.....	2
	3.1 Niveau de prise en charge.....	3
4	Abréviations	3
5	Élément de service d'opérations distantes (ROSE)	3
6	Élément de service de commande d'association (ACSE, <i>association control service element</i>).....	3
7	Couche Présentation.....	3
8	Couche Session	3
9	Conformité	5
	9.1 Déclaration de conformité	5
	9.2 Relations avec les normes de base	5
	9.3 Relations avec la Recommandation X.638	6
Annexe A – Listes de prescriptions de profil pour l'élément ROSE, l'élément ACSE, la couche Présentation et la couche Session		6
	A.1 Généralités	6
	A.2 Références	6
	A.3 Classification des prescriptions	6
	A.4 Valeur des variables de rôle utilisées dans les Annexes A, B et C de la Recommandation X.638...	7
	A.5 Liste PRL d'éléments ROSE.....	8
	A.6 Liste PRL d'éléments ACSE.....	8
	A.7 Liste PRL de présentation.....	8
	A.8 Liste PRL de session.....	8
	A.9 Liste d'expressions conditionnelles.....	8
Annexe B – Formulaire de profil ICS pour des implémentations de l'élément ROSE.....		9
	B.1 Généralités	9
	B.2 Classification of requirements	9
	B.3 Supported roles	9
	B.4 Support of BIND/UNBIND parameters	9
	B.5 Support of Operations.....	10

RÉSUMÉ

La présente Recommandation décrit les prescriptions communes des couches supérieures, se situant au-dessus et au-dessous des prescriptions spécifiées dans la Recommandation X.637, pour la prise en charge de profils basés sur l'élément ROSE n'utilisant pas les services de l'élément RTSE. Ces éléments communs sont spécifiés en référence aux Recommandations OSI en mode connexion pour le protocole d'élément ROSE, pour le protocole d'élément ACSE, pour le protocole de couche Présentation et pour le protocole de couche Session.

La présente Recommandation fait partie d'une série de Recommandations concernant la prise en charge de fonctions OSI minimales dans les couches supérieures. Elle est techniquement équivalente à ISO/CEI ISP 11188-2.

SPÉCIFICATIONS EN MODE CONNEXION DE BASE DES PROFILS BASÉS SUR L'ÉLÉMENT ROSE

(Genève, 1996)

1 Domaine d'application

1.1 Généralités

La présente Recommandation spécifie les éléments communs des couches supérieures de profil d'application basés sur l'élément ROSE. Elle documente les prescriptions des couches supérieures spécifiques de l'élément ROSE, se situant au-dessus et au-dessous des spécifications communes de couches spécifiées dans la Recommandation X.638. Les éléments communs sont spécifiés en faisant référence aux normes OSI en mode connexion pour le protocole d'élément ACSE, le protocole de couche Présentation et le protocole de couche Session.

Une spécification définissant un profil d'application basé sur l'élément ROSE peut faire référence à la Recommandation X.638 et à la présente Recommandation comme base commune pour la sélection d'éléments des protocoles des couches supérieures (élément ROSE, élément ACSE, couche Présentation et couche Session) qu'elle utilise.

L'utilisation de la présente Recommandation est complétée par un énoncé des prescriptions des couches supérieures de la spécification faisant référence pour l'utilisation des normes de protocole de l'élément ROSE, de l'élément ACSE, de la couche Présentation et de la couche Session.

Le reste de la spécification d'un profil d'application, comprenant par exemple, l'utilisation de normes pour les éléments de service d'application (éléments ASE, voir également la Figure 1) obéit aux règles générales de l'ISO/CEI TR 10000-1.

1.2 Schéma général

Le modèle utilisé est celui de deux systèmes d'extrémité engagés dans une association de bout en bout au moyen des services et des protocoles de l'élément ROSE, de l'élément ACSE, de la couche Présentation et de la couche Session (voir la Figure 1).

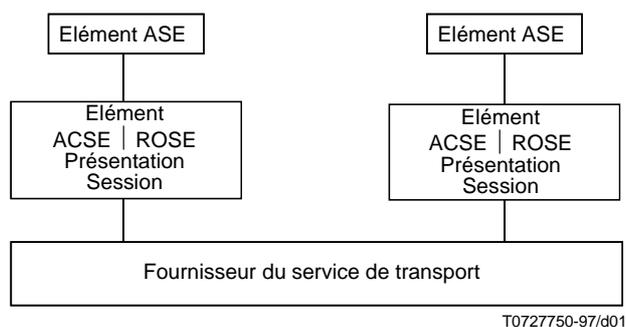


FIGURE 1/X.639

**Modèle des couches de prise en charge
pour les éléments ASE basés sur l'élément ROSE**

2 Références normatives

Les Recommandations et autres références suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et autres références sont sujettes à révision; tous les utilisateurs de la présente Recommandation sont donc invités à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et autres références indiquées ci-après. Une liste des Recommandations UIT-T en vigueur est publiée régulièrement.

2.1 Recommandations UIT-T | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.225 (1995) | ISO/CEI 8327-1:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole de session en mode connexion: spécification.*
- Recommandation UIT-T X.226 (1994) | ISO/CEI 8823-1:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole de présentation en mode connexion: spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.227 (1995) | ISO/CEI 8650-1:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode connexion applicable à l'élément de service de contrôle d'association: spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.245 (1995) | ISO/CEI 8327-2:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole de session en mode connexion: formulaire de déclaration de conformité d'une instance de protocole.*
- Recommandation UIT-T X.246 (1996) | ISO/CEI 8823-2:1997, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole de présentation en mode orienté connexion: formulaire de déclaration de conformité d'une instance de protocole.*
- Recommandation UIT-T X.247 (1996) | ISO/CEI 8650-2:1997, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Spécification du protocole pour l'élément de service de contrôle d'association: formulaire de déclaration de conformité d'une instance de protocole.*

2.2 Paires de Recommandations | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation X.219 du CCITT (1988), *Opérations distantes: modèle, notation et définition du service.*
ISO/CEI 9072-1:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Communication de texte – Opérations à distance – Partie 1: modèle, notation et définition du service.*
- Recommandation X.229 du CCITT (1988), *Opérations distantes: spécification du protocole.*
ISO/CEI 9072-2:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Communication de texte – Opérations à distance – Partie 2: spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.637 (1996), *Spécifications communes des couches supérieures en mode connexion de base.*
ISO/ISP 11188-1:1995, *Technologies de l'information – Profil normalisé international – Prescriptions communes pour la couche supérieure – Partie 1: prescriptions orientées vers la connexion de base.*
- Recommandation UIT-T X.638 (1996), *Fonctionnalités OSI minimales pour prendre en charge les applications de communication de base.*
ISO/CEI ISP 11188-3:1996, *Technologies de l'information – Profil normalisé international – Prescriptions communes pour la couche supérieure – Part 3: facilités minimales pour la couche supérieure OSI.*

2.3 Références additionnelles

- ISO/CEI 9072-4¹⁾, *Technologies de l'information – Opérations à distance – Partie 4: PICS proforma.*

NOTE – La présente Recommandation fait des références détaillées à des paragraphes contenus dans les éditions spécifiées de certaines des références ci-dessus.

3 Définitions

Les définitions données dans la Recommandation UIT-T X.638 s'appliquent également aux fins de la présente Recommandation.

¹⁾ Actuellement à l'état de projet.

3.1 Niveau de prise en charge

La terminologie suivante est définie en vue de spécifier le niveau de prise en charge de fonctions de protocoles pour la présente Recommandation:

- a) la colonne 1 du Tableau 1 énumère les identificateurs de niveau de prise en charge pour un profil utilisé dans la présente Recommandation;
- b) la colonne 2 du Tableau 1 définit l'utilisation des classifications des prescriptions faite dans la colonne 1 par une spécification faisant référence;
- c) la colonne 3 du Tableau 1 définit l'utilisation des classifications des prescriptions faite par une implémentation.

4 Abréviations

La présente Recommandation définit les abréviations suivantes en plus de celles qui sont définies dans la Recommandation X.638:

ROSE élément de service d'opérations distantes (*remote operations service element*)

RTSE élément de service de transfert fiable (*reliable transfer service element*)

Niveau de prise en charge pour les fonctions de protocole:

- m pris en charge
- o pris en charge d'une manière optionnelle
- * ouvert
- x exclu
- c pris en charge d'une manière conditionnelle
- i en dehors du domaine d'application
- ne s'applique pas

5 Élément de service d'opérations distantes (ROSE)

La prise en charge de fonctions et de paramètres pour l'élément de service d'opérations distantes se fait comme spécifié en A.5 et dans l'article de prescriptions spécifiques des couches supérieures des spécifications faisant référence.

6 Élément de service de commande d'association (ACSE, *association control service element*)

La prise en charge de fonctions et de paramètres pour l'élément de service de commande d'association se fait comme spécifié en A.6 et dans l'article de prescriptions spécifiques des couches supérieures des spécifications faisant référence.

7 Couche Présentation

La prise en charge de fonctions et de paramètres pour le protocole de présentation se fait comme spécifié en A.7 et dans l'article de prescriptions spécifiques des couches supérieures de la spécification faisant référence.

8 Couche Session

La prise en charge de fonctions et de paramètres pour le protocole de session se fait comme spécifié en A.8 et dans l'article de prescriptions spécifiques des couches supérieures de la spécification faisant référence.

TABLEAU 1/X.639

Identificateurs de statut de profil

Identificateur	Signification en cas de référence faite par une spécification	Signification en cas de référence faite par une implémentation
1 m	Obligatoire – La fonction sera exigée pour une prise en charge. Le statut de la fonction restera obligatoire dans une spécification faisant référence (Note)	Obligatoire – L'implémentation prendra la fonction en charge, c'est-à-dire que la syntaxe et les procédures seront implémentées telles qu'elles sont spécifiées dans la norme de base ou dans la présente Recommandation. Il n'est toutefois pas exigé que la fonction soit utilisée par toutes les instances de communication, à moins que l'obligation résulte de la norme de base ou soit stipulée par ailleurs dans la présente Recommandation. La fonction fera l'objet d'un test de conformité de profil ISP (Note)
2 o	Optionnel – Le choix de la prise en charge ou non de cette fonction est fait par l'implémentation. Le statut de cette fonction restera optionnel dans une spécification faisant référence	Optionnel – L'implémentation peut choisir de prendre en charge ou non cette fonction. <ul style="list-style-type: none"> la prise en charge d'une fonction signifie que la fonction sera traitée comme si elle était obligatoire; l'absence de prise en charge d'une fonction dépend de la réception ou de l'émission: pour l'émission, la capacité de la fonction n'est pas utilisée: pour la réception d'un paramètre optionnel, la syntaxe sera implémentée et le paramètre peut être ignoré. La fonction fera l'objet d'un test de conformité de profil ISP
3 *	Ouvert – Les spécifications faisant référence décideront du statut de cette fonction. La spécification faisant référence indiquera que le statut de la fonction est obligatoire, optionnel ou en dehors du domaine d'application. En variante, la spécification faisant référence peut garder ouvert le statut de la fonction	Ouvert – Comme optionnel
4 x	Exclu – La fonction ne sera pas utilisée par la spécification faisant référence. Le statut de la fonction restera ouvert dans la spécification faisant référence	Exclu – L'implémentation ne prendra pas en charge la fonction. Lors de la rédaction du formulaire PICS, la réponse pour la colonne de prise en charge indiquera que la fonction n'est pas prise en charge. L'implémentation procédera à une interruption si la fonction est reçue. L'exclusion ne doit pas faire l'objet d'un test de conformité de profil ISP
5 i	En dehors du domaine d'application – La prescription de prise en charge n'est pas couverte par ce Profil. Le statut de la fonction restera hors sujet dans une spécification faisant référence	En dehors du domaine d'application – La prise en charge d'une fonction obéira aux directives résumées ci-dessus pour le statut optionnel. Une réponse concernant la prise en charge n'est pas exigée de la part du réalisateur
6 –	Ne s'applique pas – La fonction mentionnée dans un tableau n'est pas significative. La prise en charge de cette fonction est soit dépourvue de sens, logiquement impossible ou physiquement impossible à la suite de l'évaluation de certaines conditions	Ne s'applique pas – La fonction n'est pas définie par la norme de base dans le contexte où elle est mentionnée par le tableau. Une réponse concernant la prise en charge n'est pas exigée de la part du réalisateur
7 c[n]	Prise en charge conditionnelle – La prise en charge de la fonction est définie à un autre endroit dans la Recommandation par une condition («n») qui figure en annexe du tableau. La valeur résultant de l'évaluation de la condition sera l'une de celles définies dans ce tableau: «m», «o» «i» ou «-»	Prise en charge conditionnelle – La prise en charge de la fonction est définie à un autre endroit par une condition («n») qui figure en annexe du tableau. Lors de la rédaction du tableau associé du formulaire PICS et en fonction de la condition, la réponse dans la colonne de prise en charge indiquera soit que la fonction est implémentée, qu'elle n'est pas implémentée ou qu'elle ne s'applique pas.
NOTE – La prise en charge d'une fonction peut être conditionnelle, compte tenu de la classe de fonctions à laquelle elle appartient, par exemple un paramètre d'une unité PDU ou une unité fonctionnelle PDU.		

9 Conformité

9.1 Déclaration de conformité

Une spécification faisant référence peut utiliser les prescriptions de la présente Recommandation et déclarer s'y conformer d'une des manières suivantes:

- a) la spécification faisant référence ne reproduit aucune des prescriptions de la présente Recommandation dans ses propres prescriptions et exige, à la place, que l'implémentation soit conforme à la présente Recommandation. Ceci est la méthode préférée;
- b) la spécification faisant référence duplique toutes les prescriptions de la présente Recommandation comme partie de ses prescriptions et des déclarations de conformité correspondantes.

Dans le cas b), une référence à la présente Recommandation sera contenue dans l'article 1 (domaine d'application) aussi bien que dans l'article 2 (références normatives).

9.1.1 Une spécification faisant référence qui duplique la totalité des prescriptions de la présente Recommandation est conforme si les prescriptions spécifiques des couches supérieures de la spécification faisant référence n'entrent pas en conflit avec les prescriptions de la présente Recommandation.

9.1.2 Une spécification exigeant la conformité d'une implémentation aux prescriptions de la présente Recommandation est conforme si:

- a) la prescription de conformité de la spécification faisant référence stipule qu'une implémentation se conformera aux prescriptions de la présente Recommandation, et
- b) les prescriptions spécifiques des couches supérieures de la spécification faisant référence n'entrent pas en conflit avec les prescriptions de la présente Recommandation.

9.1.3 La présente Recommandation stipule des prescriptions concernant les implémentations afin de permettre un interfonctionnement.

Une déclaration de conformité est une déclaration indiquant que toutes les prescriptions des normes de base appropriées sont satisfaites ainsi que toutes les prescriptions de la présente Recommandation. L'Annexe B indique les relations entre ces prescriptions et celles des normes de base.

9.2 Relations avec les normes de base

Une spécification conforme faisant référence exigera qu'une implémentation qui déclare la conformité à la spécification faisant référence contienne les points spécifiés en 9.2.1 à 9.2.5 et 9.3.

9.2.1 Conformité avec l'élément ROSE

Des implémentations réaliseront toutes les fonctions prises en charge (identifiées en A.5) dans le but de se conformer au protocole de l'élément de service d'opérations distantes (ROSE) utilisé dans la présente Recommandation.

9.2.2 Conformité avec l'élément ACSE

Des implémentations réaliseront toutes les fonctions prises en charge (identifiées en A.6) dans le but de se conformer au protocole de l'élément de commande de service d'association (ACSE) tel qu'il est limité par la présente Recommandation.

9.2.3 Conformité avec la couche Présentation

Des implémentations implémenteront le mode normal ainsi que toutes les fonctions prises en charge (identifiées en A.7) dans le but de se conformer au protocole de présentation tel qu'il est limité par la présente Recommandation.

9.2.4 Conformité avec la syntaxe de transfert

Une implémentation prendra en charge les règles de codage de base d'un type ASN.1 unique telle qu'elle est définie dans la Rec. UIT-T X.690 | ISO/CEI 8825-1, sauf si la spécification faisant référence ou les normes de base associées spécifient un autre codage obligatoire. Elle prendra également en charge les règles supplémentaires définies dans l'article 7/X.637 pour la génération de codages de protocoles spécifiés en notation ASN.1. La spécification faisant référence peut exiger la prise en charge de cette syntaxe ou d'autres syntaxes pour toutes les syntaxes abstraites qu'elle définit.

NOTE – Au moment de la publication, les règles de codage BER étaient adéquates pour la description de tous les profils proposés.

9.2.5 Conformité avec la couche Session

Des implémentations implémenteront le mode normal ainsi que toutes les fonctions prises en charge (identifiées en A.8) dans le but de se conformer au protocole de session tel qu'il est limité par la présente Recommandation.

9.3 Relations avec la Recommandation X.638

Toute implémentation se conformant à la présente Recommandation se conformera également à la Recommandation X.638.

Annexe A

Listes de prescriptions de profil pour l'élément ROSE, l'élément ACSE, la couche Présentation et la couche Session

A.1 Généralités

La présente annexe décrit les prescriptions concernant l'élément ROSE, l'élément ACSE, la couche Présentation et la couche Session pour des profils basés sur l'élément ROSE. Les prescriptions se présentent sous la forme de tableaux faisant référence aux formulaires PICS des normes de base. Les tableaux sont utilisés lors de la rédaction d'une liste PRL d'une spécification faisant référence ou lors d'un complément apporté aux formulaires PICS des normes de base. Les tableaux spécifient les valeurs à utiliser pour les éléments qui sont identifiés au sein de tableaux des formulaires PICS. Les Tableaux en A.4 à A.8 complètent les prescriptions stipulées dans les Annexes A, B et C de la Recommandation X.638. La Recommandation X.638 laisse des choix pour certaines fonctions qui sont redéfinies dans les tableaux de la présente annexe. Ces tableaux, associés aux tableaux des Annexes A, B et C de la Recommandation X.638 ont pour but de donner une spécification précise des exigences pour des réponses fournies dans un formulaire PICS complet. Tous les paramètres qui sont ouverts dans la Recommandation X.638 restent ouverts s'ils ne sont pas redéfinis par les tableaux de la présente annexe. La présente annexe est prioritaire à toute article de la Recommandation X.637 ou de la Recommandation X.638 en cas d'arbitrage ou de litige.

A.2 Références

La colonne de référence de formulaire PICS des Tableaux A.5 à A.8 fait référence aux formulaires PICS des normes de base. La première lettre identifie le formulaire PICS concerné:

- R: ROSE – ISO/CEI 9072-4
- A: ACSE – Rec. UIT-T X.247 | ISO/CEI 8650-2
- P: Présentation – Rec. UIT-T X.246 | ISO/CEI 8823-2
- S: Session – Rec. UIT-T X.245 | ISO/CEI 8327-2

Les caractères allant du second caractère jusqu'à la barre (/) représentent une référence à un paragraphe spécifique de l'Annexe A de celui des formulaires PICS contenant le tableau en question. Le nombre situé après la barre fait référence au numéro de rangée dans le tableau.

A.3 Classification des prescriptions

La classification qui suit est utilisée dans l'ensemble de la présente annexe pour spécifier le niveau de prise en charge de chaque fonction.

A.3.1 Colonne statut

La colonne statut concerne la classification figurant dans le formulaire PICS de la norme de base:

- o optionnel
- c conditionnel
- o.n optionnel avec sélection d'au moins un des éléments marqués

Les définitions des éléments conditionnels figurent dans les formulaires PICS respectifs.

Lorsque l'entrée du statut contient deux classifications séparées par une virgule, celles-ci font respectivement référence aux capacités d'émission et de réception.

A.3.2 Colonne profil

La colonne profil indique les prescriptions de la présente Recommandation. Chaque entrée de cette colonne contient une valeur prise dans la liste suivante (voir les définitions du 3.1):

- m prise en charge obligatoire
- C prise en charge conditionnelle comme exigé par la présente Recommandation
- c prise en charge conditionnelle comme exigé par le formulaire PICS de la norme de base
- O.N optionnel avec sélection d'au moins un des éléments sélectionnés
- i en dehors du domaine d'application
- ne s'applique pas

La liste de définition des éléments conditionnels exigés par la présente Recommandation est donnée en A.9. Lorsque l'entrée de profil contient deux classifications séparées par des virgules, celles-ci font respectivement référence aux capacités d'émission et de réception.

A.4 Valeur des variables de rôle utilisées dans les Annexes A, B et C de la Recommandation X.638

Le paragraphe 9.3/X.638 décrit un concept de rôles pour l'établissement de l'association, le transfert normal de données et la libération de l'association. Ces rôles sont exprimés sous la forme de valeurs booléennes données à des «variables de rôle». Les variables de rôle sont utilisées pour formuler des prescriptions conditionnelles dans les Annexes A, B et C de la Recommandation X.638. Les valeurs de certaines des variables de rôle peuvent être déterminées pour des profils basés sur l'élément ROSE.

défaut	<i>Establishment-initiator</i> = 'i' <i>Establishment-responder</i> = 'i' <i>Release-requestor</i> = 'i' <i>Release-acceptor</i> = 'i' <i>normal-data-requestor</i> = 'i' <i>normal-data-acceptor</i> = 'i'
si A.3/1 alors	<i>Establishment-initiator</i> = 'm' et <i>Release-requestor</i> = 'm'
si A.3/2 alors	<i>Establishment-responder</i> = 'm' et <i>Release-acceptor</i> = 'm'
si [A.5/5 et A.5/6 et non (A.5/1 ou A.5/2 ou A.5/3 ou A.5/4 ou A.5/7)] alors	<i>normal-data-requestor</i> = 'm'
si [A.5/5 et A.5/7 et non (A.5/1 ou A.5/2 ou A.5/3 ou A.5/4 ou A.5/6)] alors	<i>normal-data-acceptor</i> = 'm'
si [(A.5/1 ou A.5/2 ou A.5/3 ou A.5/4) ou (A.5/5 et A.5/6 et A.5/7)] alors	<i>normal-data-requestor</i> = 'm' et <i>normal-data-acceptor</i> = 'm'

A.5 Liste PRL d'éléments ROSE

	Référence du formulaire PICS	Nom de l'élément	Référence normative	Statut	Profil
1	R.A.6.6/2	Valeur d'opération (<i>origine RORS</i>)		o	O.1
2	R.A.6.6/3	Résultat (<i>origine RORS</i>)		o	O.1
3	R.A.6.7/2	Valeur d'opération (<i>réception RORS</i>)		o	O.2
4	R.A.6.7/3	Résultat (<i>réception RORS</i>)		o	O.2
NOTE – Les exigences O.1 et O.2 de la colonne profile diffèrent de la norme de base, ceci peut être une erreur dans le formulaire PICS.					

A.6 Liste PRL d'éléments ACSE

	Référence du formulaire PICS	Nom de l'élément	Référence normative	Statut	Profil
1	A.A.10.1/15	Information utilisateur (<i>AARQ</i>)		c6, c7	C3, m
2	A.A.10.2/13	Information utilisateur (<i>AARE</i>)		c10, c6	C4, m
3	A.A.10.3/1	Motif (<i>RLRQ</i>)		c12, c4	C1, m
4	A.A.10.3/2	Information utilisateur (<i>RLRQ</i>)		c12, c4	C5, m
5	A.A.10.4/1	Motif (<i>RLRE</i>)		c13, c3	C2, m
6	A.A.10.4/2	Information utilisateur (<i>RLRE</i>)		c13, c3	C6, m

A.7 Liste PRL de présentation

Aucune prescription située au-dessus et au-dessous de celles stipulées dans l'Annexe B/X.638.

A.8 Liste PRL de session

	Référence du formulaire PICS	Nom de l'élément	Référence normative	Statut	Profil
1	S.A.8.5.2/5	Code motif (<i>RF – élément isolé</i>)		c6, c5	C2, C1
2	S.A.8.6/3	Données utilisateur (<i>FN</i>)		c87, c12	C1, m
3	S.A.8.7/2	Données utilisateur (<i>DN</i>)		c8, c11	C2, m

A.9 Liste d'expressions conditionnelles

Les expressions conditionnelles utilisées dans la présente annexe sont basées sur les tableaux de l'Annexe A.

C1: si A.4/1 alors m sinon i

C2: si A.4/2 alors m sinon i

C3: si A.4/1 et A.5/1 alors m sinon i

C4: si A.4/2 et (A.5/2 ou A.5/3) alors m sinon i

C5: si A.4/1 et A.5/4 alors m sinon i

C6: si A.4/2 et (A.5/5 ou A.5/6) alors m sinon i

Annexe B

Formulaires de profil ICS pour des implémentations de l'élément ROSE

B.1 Généralités

La présente annexe fournit un formulaire de déclaration de conformité d'implémentation utilisable pour décrire la prise en charge des mécanismes d'élément ROSE par une implémentation de l'élément ROSE.

B.2 Classification of requirements

Throughout this annex, to specify the level of support for each feature, the following classification is used.

B.2.1 Status column

The status column reflects the classification to be found in the ROSE base standard.

o: optional

o.n.: optional with at least one of the marked items being selected

B.2.2 Support column

The support column reflects the support of a specific implementation.

y: supported

n: not supported

B.3 Supported roles

Index	Supported role	Status	Support
1	invoker of a ROSE BIND/UNBIND operation	o.1	
2	performer of a ROSE BIND/UNBIND operation	o.1	

B.4 Support of BIND/UNBIND parameters

Index	Supported Parameters	Status	Support
1	BIND Argument	o	
2	BIND Result	o	
3	BIND Error	o	
4	UNBIND Argument	o	
5	UNBIND Result	o	
6	UNBIND Error	o	

B.5 Support of Operations

Index	Operation support	Status	Support
1	Operation Class 1	o.1	
2	Operation Class 2	o.1	
3	Operation Class 3	o.1	
4	Operation Class 4	o.1	
5	Operation Class 5	o.1	
6	invoking operations	o.2	
7	performing operations	o.2	

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

- Série A Organisation du travail de l'UIT-T
- Série B Moyens d'expression
- Série C Statistiques générales des télécommunications
- Série D Principes généraux de tarification
- Série E Réseau téléphonique et RNIS
- Série F Services de télécommunication non téléphoniques
- Série G Systèmes et supports de transmission
- Série H Transmission des signaux autres que téléphoniques
- Série I Réseau numérique à intégration de services
- Série J Transmission des signaux radiophoniques et télévisuels
- Série K Protection contre les perturbations
- Série L Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
- Série M Maintenance: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
- Série N Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
- Série O Spécifications des appareils de mesure
- Série P Qualité de transmission téléphonique
- Série Q Commutation et signalisation
- Série R Transmission télégraphique
- Série S Equipements terminaux de télégraphie
- Série T Equipements terminaux et protocoles des services télématiques
- Série U Commutation télégraphique
- Série V Communications de données sur le réseau téléphonique
- Série X Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts**
- Série Z Langages de programmation